Les dispositions éthiques dans la conduite de l'enquête et la livraison publique de ses résultats

Jean-Louis Genard Marta Roca i Escoda

Introduction

Notre propos portera sur la question de la transmission du travail sociologique. Nous nous proposons, dans ce texte, de réfléchir aux liens, souvent sous-estimés quand ce n'est pas tus, entre épistémologie, méthode et éthique. La question de la méthode a fait l'objet de vifs débats en sciences sociales. Depuis 1895 et l'ouvrage fondateur d'Émile Durkheim *Les Règles de la méthode sociologique*, la méthodologie, entendue comme l'ensemble des règles d'investigation et d'administration de la preuve, n'a jamais cessé de travailler les sciences sociales. Toutefois, les débats sont maintenant moins vifs. Mais s'ils l'ont été, c'est parce qu'au travers de sa méthode l'étude du « social » pouvait prétendre au statut de science, s'appuyant sur une démarche d'investigation structurée, possédant des règles précises, impliquant à la fois des choix épistémologiques, une vue sur le monde et des dispositions éthiques dans la conduite de l'enquête et la livraison publique de ses résultats.

Au sein des sciences sociales, on trouve plusieurs clivages relatifs à la posture épistémologique, certaines supposant de rompre avec le savoir des acteurs, d'autres prenant ce savoir lui-même comme objet et comme ressource de l'enquête. L'attrait pour telle ou telle méthode va donc de pair avec la perspective choisie quant à la posture épistémologique, le courant théorique dans lequel on s'inscrit, l'objet d'étude, les questions et finalités de la recherche, mais aussi les possibilités pratiques d'accès au phénomène. Par ailleurs, dans la recherche, la position du chercheur face à l'objet d'étude est aussi très importante, son objet d'étude ayant la particularité d'être composé d'êtres humains et de concerner des êtres humains. Dans son déroulement comme dans la publication de ses résultats, et même dès le choix de l'objet et de la manière de l'appréhender, l'enquête est donc lourde de questions éthiques et politiques, en tant qu'elle a des conséquences à ces deux niveaux.

Si l'enquête peut recourir à une grande diversité de moyens, tous impliquent un travail spécifique, se décomposant en étapes particulières et supposant des habiletés et des savoirfaire précis. Il est difficile d'en parler en toute généralité et en dehors de l'épreuve singulière que constitue chaque enquête qui est toujours rencontre avec des phénomènes, des personnes et des mondes qui ne sont pas immédiatement disponibles sous forme de « données » et de «matériaux » prêts à l'usage et qui se donneraient sans résistance à la compréhension, à la description et à l'explication. Ces étapes, par lesquelles le chercheur se rend sur son «terrain», recueille ou produit ses « données » et les rend aptes à l'analyse, dispose de caractéristiques, de problèmes et de pièges propres.

Ces difficultés sont d'autant plus délicates du fait que le chercheur entre dans plusieurs modalités d'interaction. Or, le travail sociologique s'appuie sur un recueil de données qui engage le sociologue par rapport à ses informateurs. En-deçà de ce travail de recueil de données, le sociologue peut aussi être engagé par rapport aux commanditaires de ses recherches. Fort des données qu'il aura recueillies, il va construire une théorisation, le cas échéant en mêlant des acteurs à ce travail dans des méthodologies coopératives. Ensuite viendra la publication des résultats. Là, le sociologue assumera des responsabilités par rapport à ce que l'on a coutume d'appeler la communauté scientifique, mais aussi plus largement vers le « public », et, parmi ce public, vers ceux qui ont été ses informateurs, et ceux qui sont directement touchés par les questions soulevées. S'il doit remettre un rapport à des commanditaires, il est probable qu'il réfléchira aux usages possibles de ses travaux et qu'il se sentira responsable d'usages qui pourtant lui échapperont. Informateurs, partenaires de recherche, lecteurs, communauté scientifique, grand public... autant d'acteurs et situations d'interaction qui imposent divers enjeux éthiques au travail sociologique.

Dans ces situations, le travail d'enquête comporte une suite de questions : quelle place donner aux savoirs des acteurs dans le travail sociologique ? Dois-je tout restituer de ce que je sais au nom de l'exigence de validité scientifique ? Que dois-je taire ? Ne vais-je pas blesser mes informateurs ? Puis-je taire des données qui ont une portée explicative mais qui peuvent porter préjudice à mes informateurs ? Ne vais-je pas, en publiant mes résultats, aller à l'encontre de mes convictions et donner des arguments à ceux dont je ne partage pas les opinions politiques ? Quelle utilisation mes commanditaires risquent-ils de faire de mes recherches ?... Des questions où s'entremêlent inexorablement enjeux épistémologiques, méthodologiques et éthiques. Au regard de ce constat somme toute assez évident, on peut d'ailleurs se demander pourquoi les travaux de méthodologie de la sociologie abordent rarement les questions éthiques que pose pourtant structurellement le travail sociologique.

Notre but n'est pas ici de traiter frontalement cette question qui nécessiterait un retour critique sur l'histoire de la sociologie et qui, très certainement, mettrait en évidence le poids d'un héritage positiviste, même chez ceux qui s'en défendent. Comment en effet comprendre que l'épistémologie et les méthodes de la sociologie aient été presque intégralement pensées de manière en quelque sorte autonomisée de leurs enjeux politiques et éthiques ? N'est-il pas patent qu'épistémologie et méthodologie ne sont pas sans liens avec des enjeux politiques et éthiques ?

Comment toutefois, dans une contribution aux ambitions modestes, penser ces liens? Telle sera la question centrale de nos réflexions. Pour ce faire, nous partirons de trois assertions que nous souhaiterions mettre en discussion et qui nous paraissent susceptibles de jeter un regard inédit sur les « règles de la méthode sociologique ». A partir de ces trois assertions développées ci-après, et pour affiner notre propos, nous nous appuierons sur trois de nos publications qui portent sur le travail d'enquête. Le premier, traite de la rupture épistémologique du chercheur en développant les tensions entre deux postures dans l'enquête sociologique, l'« objectivante » et la « participante ». Le deuxième, analyse les trois moments inhérents au travail sociologique : expliquer, comprendre et critiquer. Le troisième, réfléchit

sur la question de la confidentialité et de l'autocensure du chercheur face à la révélation d'informations qui concernent l'objet étudié.

Trois assertions

- i) Comme nous venons de le préciser, nous pensons qu'il existe des relations intrinsèques entre méthode et éthique. Pour en donner une illustration parlante, on peut bien entendu se convaincre aisément que l'observation participante est loin d'être éthiquement identique à l'enquête par questionnaire. Ce simple constat devrait nous inciter à problématiser lourdement ce que nous entendons par neutralisation ou neutralité axiologique, ce autour de quoi tourne généralement une bonne part des discussions sur les relations entre éthique et sociologie. En particulier, si, pour Weber, la neutralisation axiologique porte essentiellement sur les valeurs assumées par le sociologue qui le conduisent à s'intéresser à tel ou tel objet, avec pour visée que cet intérêt ne perturbe pas les exigences de scientificité de son travail, on comprend au travers des affirmations précédentes que les enjeux éthiques de la sociologie se situent en vérité à de multiples niveaux, parcourent en réalité l'ensemble de la démarche sociologique et ne se limitent donc pas à ce que Weber visait en parlant de neutralisation axiologique¹. Les brèves explications précédentes vont d'ailleurs bien plus loin. Elles tendent à montrer que, au fil de la méthode, se posent des questions éthiques qu'il n'y a pas lieu de « neutraliser » mais qu'il convient au contraire d'assumer².
- ii) Le deuxième élément que nous souhaiterions avancer est que l'horizon éthique du travail sociologique suppose ce que nous appellerions volontiers un « absolu plural ». L'expression vient de Vladimir Jankélévitch qui l'utilisait pour décrire la complexité des engagements moraux, voulant spécifier que ceux-ci s'opèrent souvent face à des valeurs également souhaitables entre lesquelles il faut pourtant choisir (Jankélévitch, 1981). Ce que nous entendons ici par « absolu plural » ne renvoie pas exactement au polythéisme des valeurs wébériens. Comme nous le verrons, cet absolu peut se décliner selon trois types d'exigences entre lesquelles le travail sociologique devra « arbitrer ». Parce qu'il y a absolu plural, le travail sociologique est donc structurellement confronté au risque de trahir des exigences, de rompre la confiance de ceux qui se sont confiés, au courage de prendre des risques en dévoilant certains résultats, à la nécessité d'affronter des mécontentements...
- iii) Comme la méthode est fondamentalement processuelle, en particulier lorsqu'elle emprunte les voies qualitatives, il est dommageable de stabiliser a priori les enjeux éthiques

¹ Pour Weber, la neutralisation axiologique se traduit l'absence des jugements de valeur. Cependant, Cette posture n'est pas statique, car en utilisant le terme « neutralisation » au lieu de « neutralité », Weber met l'accent à un processus, une dynamique d'objectivation (Canteli, 2007).

² Ici on pourrait se référer à l'assertion que Lévinas propse dans un tout autre contexte : La dé-neutralisation comme le passage de la neutralité axiologique à l'investissement éthique (Lévinas, 1991).

³ Plus exactement Jankélévitch utilisait l'expression « mystère de l'absolu plural » des valeurs, pour exprimer l'idée que notre volonté d'agir moral se trouve en lien direct, d'abord et avant tout, avec la conscience de notre geste Jankélévitch.

dans des protocoles comme cela tend à se faire de plus en plus couramment aujourd'hui⁴. Les enjeux éthiques se négocient en fait dans et avec la méthode dont ils font intrinsèquement partie. Bref, nous pensons que la généralisation des comités d'éthique auxquels il convient de soumettre préalablement les protocoles d'enquête peuvent avoir des justifications limitées, mais lorsqu'ils cherchent à circonscrire l'intégralité du travail sociologique ils vont à l'encontre de la dynamique qui se noue constamment entre éthique et méthode.

Se rapporter à des réflexions précédentes : la question de la posture et les enjeux éthiques

Le premier article que nous avons rédigé en commun et qui a pour titre « la rupture épistémologique du chercheur au prix de la trahison des acteurs », cherchait à démêler les questions méthodologiques et éthiques que rencontre la sociologie au travers de la distinction de deux « postures » que nous avions nommées objectivante et participante et entre lesquelles nous cherchions à dégager les tensions, avec comme horizon central les méthodes compréhensives et singulièrement l'observation participante (Genard et Roca i Escoda, 2010). Nous avions là détaillé un certain nombre de risques comme par exemple la blessure des informateurs opérée au nom de l'exigence d'objectivation, le discours objectivant pouvant apparaître comme une violence interprétative. Ou encore, le sacrifice du respect de ceux qui nous ont informé, que nous avons côtoyés, qui nous ont accueillis au nom de nos convictions politiques. Ou, à l'inverse, le sacrifice de la validité au nom de la sympathie pour nos informateurs. La conclusion de cet article mettait en évidence le fait que la « rupture épistémologique » n'était pas seulement un geste méthodologique comme il apparaît le plus souvent, mais constituait aussi un geste éthique, les deux devant être pensés ensemble et comme tels.

Le second article, rédigé par l'un d'entre nous, porte sur une reprise de la querelle expliquer-comprendre et l'étend à cette forme sociologique très importante qui est l'oubliée de la querelle, à savoir la sociologie critique (Genard, 2011). Le point de vue qui y est soutenu à partir de la pragmatique linguistique est que les sociologies explicative, compréhensive et critique apparaissent comme trois postures que le sociologue peut adopter sur le même objet. Des postures que l'on peut théoriquement différencier mais qui, en réalité, sont souvent profondément imbriquées. Leur différenciation renvoyant à la grammaire des pronoms personnels. L'explication revient à l'adoption de la posture « Il » de celui qui pour objectiver se met à distance, la compréhension renvoie à la posture « Tu » de celui qui cherche à comprendre l'autre en lui accordant cette subjectivité qu'il s'accorde à lui-même, la position critique est celle de l'engagement à la première personne « Je ».

Le troisième article, retrace une suite de réflexions et d'embarras qui sont issus d'une situation d'enequête et qui regardent la question de la confidentialité et de l'autocensure du chercheur face à la révélation d'informations qui concernent l'objet étudié (Roca i Escoda,

⁴ Comme en Amérique du Nord, où un arsenal de dispositifs énonce des principes éthiques et vérifient l'application pour toutes les recherches impliquant des « sujets humains ». Ces dispositifs ont pour nom Institutional Review Boards, ou IRB, et sont devenus un passage quasi-obligé pour les chercheurs en sciences sociales (Fassin, 2008, p. 119).

2009). Ces deux questions traversent souvent l'expérience d'enquête sous forme de dilemmes éthiques forts présents au cours de la recherche. Le dilemme éthique peut porter notamment sur les « données », en confrontant le chercheur à la dimension sociopolitique de son savoir et à la manière d'en rendre compte sur la scène politique (Sakoyan, 2008).

L'éthique dans la recherche est ici appréhendée dans son sens le plus pratique, telle qu'elle intervient nécessairement dans la démarche de l'enquête, processus qui implique des choix à faire, des positionnements spécifiques du chercheur face à son objet d'étude, notamment des choix théoriques et épistémologiques (Bouillon et al., 2005). Selon plusieurs auteurs, l'orientation épistémologique et le positionnement éthique dans la recherche apparaissent inséparables⁵. En effet, selon la façon d'appréhender et de traiter l'objet d'étude, avec un certain engagement théorique et méthodologique, la question de l'anonymat et de la confidentialité ne se posent pas de la même manière ni avec la même acuité. Les questions d'anonymisation se posent avec une acuité différente selon que l'on s'autorise ou non à être critique, à dévoiler les secrets, à dénoncer certaines pratiques ou certains fonctionnements des institutions (Béliard et Eideliman, 2008).

Nous partirons d'abord des acquis du deuxième article pour tenter de préciser les enjeux éthiques de la transmission sociologique. Ensuite, nous reviendrons à une analyse des tensions inhérentes à l'activité sociologique qui était l'objet de l'article portant sur la rupture épistémologique. Et pour finir, nous présenterons une suite de situations (i.e. dilemmes) pratiques en nous appuyant sur les réflexions quant à la révélation d'informations.

Expliquer, comprendre, critiquer: trois moments inhérents au travail sociologique

Comme on le sait, la naissance de la querelle expliquer-comprendre remonte à la fin du 19^e siècle. Elle prend corps dans un contexte kantien ou plutôt néo-kantien. Dans ce cadre, l'opposition entre expliquer et comprendre renvoie au dualisme phénoméno-nouménal qui est au cœur de la philosophie kantienne. Ainsi interprétée, l'opposition pointe en quelque sorte vers deux mondes, d'un côté celui de la nature dont les explications sont redevables de lois causales et du déterminisme, de l'autre celui des relations humaines et de l'histoire ouvert à la liberté et aux significations que les acteurs donnent à ce qu'ils font. Ainsi ontologisée, renvoyée à deux mondes ou à deux types de réalité, la querelle prend la forme d'une opposition entre les méthodes des sciences de la nature qui s'emploient à déterminer les causes des phénomènes étudiés, et celles des sciences de l'esprit dont les méthodes doivent être autres et s'inspirer de la tradition herméneutique, des sciences de la compréhension, s'appuyer sur l'empathie, sur la capacité de se mettre à la place de l'autre, bref sur la capacité de décentrement.

Dans son ouvrage sur la querelle expliquer et comprendre, K.O. Apel montre comment les théories du langage, et singulièrement la théorisation des jeux de langage par le second

^{5 «} La dimension humaine, conventionnellement mise de côté dans le modèle actuellement dominant, reprend toute sa valeur et laisse ainsi transparaître la dimension éthique inhérente à toute décision épistémologique » (Canter Kohn, 2000, p. 252)

Wittgenstein, va permettre de déplacer la querelle du terrain ontologique où elle se situait initialement vers un terrain que l'on pourrait qualifier de méthodologique (Apel, 2000). L'enjeu ne sera donc plus alors de différencier des méthodes en fonction d'objets différents, la nature ou la culture, mais de saisir que des points de vue différents, des postures différentes qui peuvent être assumées à l'égard du même objet (Genard, 2003)

Bref, le sociologue peut aborder ce qu'il étudie aussi bien du point de vue explicatif en cherchant à mettre en évidence des régularités (ce seront alors des sciences humaines dites, dans le vocabulaire privilégié par Apel, « nomologico-déductives ») que du point de vue compréhensif en cherchant à élucider le sens que prêtent les acteurs à ce qu'ils font, disent... Comme le suggère Apel, en se référant à Von Wright, ce sont là somme toute les deux sens que l'on peut donner à la question « pourquoi ? », « pour quelles causes ? » ou « pour quelles raisons, pour quels motifs ? ».

A suivre les analyses de Apel, il y aurait donc deux points de vue épistémologiques inhérents aux sciences humaines, la posture objectivante d'un côté, la posture compréhensive-participante de l'autre. Et c'est en nous appuyant sur ce dualisme que nous avions construit l'article que nous avions consacré à la question de la rupture épistémologique au prix de la trahison des acteurs.

Un des grands intérêts de l'ouvrage qu'il consacre à la guerelle expliquer-comprendre est toutefois que K.O. Apel n'en demeure pas à ces deux types de sociologie mais qu'il en introduit une troisième, cette grande oubliée de la querelle qu'un héritier de l'école de Francfort ne pouvait évidemment laisser de côté, à savoir la sociologie critique. C'est alors sur base du dualisme expliquer-comprendre réinterprété dans l'optique wittgensteinienne des jeux de langage que Apel va chercher à fonder la position de la sociologie critique. Pour lui, rapidement résumé ici, le point de vue critique se construit en réalité de la tension entre postures explicative et compréhensive. Pour le dire simplement, l'idée est la suivante : la posture explicative met en évidence des causalités qui pèsent sur les acteurs, là où le travail compréhensif permet de saisir comment ces causalités se sont sclérosées et se sont finalement imposées aux acteurs. C'est donc de la tension entre les deux postures, avec on l'aura compris, un primat accordé à la compréhension, que peut émerger le point de vue critique. Au travers d'une réappropriation compréhensive des déterminismes mis en évidence par la posture explicative, les acteurs peuvent se libérer de ces déterminismes qui pèsent sur eux. Pour Apel donc, la compréhension -parce qu'elle présuppose la liberté relative des acteurspossède ce privilège de pouvoir dénaturaliser les contraintes qui pèsent sur les acteurs et leur permettre alors de s'en libérer. Apel croit pouvoir illustrer ce type de sciences humaines critiques au travers de l'exemple de la critique marxiste des idéologies et de la psychanalyse freudienne.

Les propositions d'Apel, consistant à situer la sociologie critique dans le dépassement de la tension entre explication et compréhension, demeurent toutefois pour nous problématiques et, pour tout dire, insuffisantes. Nous savons d'une part que la compréhension n'implique en rien

l'adhésion à ce que nous comprenons⁶. S'il est évident que le décentrement peut nous aider à comprendre ce que pensent des personnes dont nous ne partageons pas les convictions, s'il est tout aussi évident que nous pouvons, en discutant avec eux, reconstruire le cheminement qui les a conduits à penser ce qu'ils pensent, rien dans ce travail que Jean-Marc Ferry appellerait reconstructif ne nous obligerait à partager ces mêmes convictions (Ferry, 2004). C'est là somme toute une expérience que nous pouvons saisir à partir des ressources de la conversation ordinaire : nous pouvons dans l'échange mieux comprendre ce que pense notre interlocuteur et pourquoi il le pense, mais rien dans la discussion ne nous obligera à nous incliner nécessairement devant ses arguments et à les partager. Par ailleurs, rien ne dit somme toute que nous devions nécessairement nous libérer des contraintes que met en évidence l'approche explicative. Freud lui-même considérait que certains refoulements, certains processus de sublimation étaient au contraire nécessaires au développement de la civilisation et de la vie en commun. Une chose est certainement de procéder à une « dénaturalisation » de la contrainte, deux autres choses sont d'une part de s'en libérer (on peut parfaitement savoir que la crainte des araignées est le résultat d'un apprentissage culturel, ce n'est pas pour autant que la crainte disparaîtra) et d'autre part de considérer souhaitable de s'en défaire (ce n'est pas parce que nous avons compris que l'idéal d'émancipation par la raison est un acquis culturel occidental dont nous sommes les héritiers inconscients de cette genèse que du coup celui-ci devrait être abandonné).

C'est pourquoi l'article *Expliquer*, *comprendre*, *critiquer*... proposait d'aller plus avant que Apel dans la réinterprétation pragmatique de la querelle expliquer-comprendre. Il suggérait d'associer systématiquement les trois postures épistémologiques aux trois dimensions inhérentes à tout acte de langage, en déplaçant donc la perspective d'analyse des jeux de langage wittgensteiniens vers un des acquis de cette pragmatique, en l'occurrence le fait que tout acte de communication langagière se fait à propos de quelque chose –c'est la dimension référentielle, associée au pronom de la 3^e personne IL-, s'adresse à quelqu'un – c'est la dimension illocutionnaire, associée au pronom de la deuxième personne TU- et engage celui qui l'énonce – c'est la dimension performative associée au pronom de la première personne JE.

Il s'agit là de trois postures liées aux structures profondes du langage. Des postures que nous maîtrisons comme nous maîtrisons la grammaire des pronoms personnels et que nous adoptons constamment dans les conversations ordinaires. L'hypothèse que nous proposons est dès lors d'apparier les trois formes sociologiques à cette grammaire des pronoms personnels. La sociologie explicative serait celle qui adopterait de manière privilégiée la posture objectivante de la 3^e personne, la sociologie compréhensive privilégierait la saisie du sens des acteurs en s'appuyant sur des formes d'interaction dont l'horizon est la deuxième personne, la sociologie critique serait celle au travers de laquelle le sociologue poserait ses engagements dans la dimension performative de la première personne. Comme nous l'avons suggéré, et contrairement donc à la position défendue par Apel, nous ne pensons pas que la dimension critique de la sociologie puisse simplement découler de la tension entre les approches

.

⁶ A ce propos, voir notamment la réflexion de Daniel Bizeul concernant les « déconvenues du chercheur », qui sont loin d'être insignifiantes et conditionnent en quelque sorte le résultat de son travail (Bizeul, 1998 et 2007).

explicatives et compréhensives, même si, et nous y insistons, la spécificité de la sociologie critique par rapport aux autres discours critiques est de pouvoir s'en enrichir.

Entendons-nous bien, le travail de différenciation auquel nous venons de procéder est théorique. Comme le montre la pragmatique linguistique, tout énoncé possède toujours, quoique avec des accentuations diverses, les trois dimensions : référentielle, illocutionnaire et performative. Nous savons que lorsque je dis « il pleut », c'est la dimension référentielle qui prime alors que lorsque nous disons « je te le promets », c'est au contraire la dimension performative. Il n'en reste pas moins que l'affirmation « il pleut » constitue aussi un engagement à l'égard de ceux à qui je m'adresse et que toute promesse est aussi une promesse de quelque chose et possède donc aussi une dimension référentielle. Nous parlons donc toujours là en termes d'accentuation. Il en est dès lors de même pour la sociologie. Comme nous y avions insisté dans notre texte sur la rupture épistémologique, l'approche compréhensive qui se matérialise le plus clairement dans l'entretien, l'observation participante ou le travail ethnographique ne peut prétendre se passer de tout moment objectivant qui se matérialise lui par exemple avec le plus d'évidence dans la reprise, la sélection, l'agencement et l'interprétation des données pour la rédaction d'un rapport ou d'une publication. De la même façon, la sociologie la plus explicative, celle qui mettrait par exemple sur le tapis de la manière la plus aride possible des statistiques de criminalité, de réussite scolaire, de pauvreté... n'aurait pu se passer d'un moment compréhensif sur ce que signifie par exemple être pauvre, être un crime ou réussir à l'école... de même qu'elle ne pourrait se penser immunisée de toute portée politique. Comme certains actes de langage peuvent donc être à dominante référentielle, illocutionaire ou performative, la sociologie peut donc accentuer l'une ou l'autre de ses dimensions sans pour autant pouvoir s'exonérer des autres. Bref, la sociologie quantitative, celle des indicateurs qui accentue la dimension objectivante, ne fait jamais l'économie du moment compréhensif et n'est en rien immunisée de toute portée politique. La sociologie compréhensive, celle de l'ethnographie de terrain ou de l'observation participante, ne peut éluder le moment de rupture objectivant et, même si celle-ci n'est pas explicitée, et même lorsqu'elle s'emploie à restituer au plus près comment les acteurs comprennent ce qu'ils font et donnent sens à leur pratique, elle porte en elle une dimension potentiellement politique qui peut être assumée comme telle, au niveau intentionnel donc, mais qui peut aussi se révéler au niveau attentionnel lorsque les lecteurs s'empareront de ce qui est montré et y verront par exemple une source d'indignation. Et, bien sûr, la sociologie critique cesserait tout simplement d'être une sociologie si elle n'étayait ses assertions critiques sur des moments d'objectivation et de compréhension.

Revenons-en maintenant aux questions éthiques sur lesquelles s'est ouverte notre contribution. Comme nous le suggère la pragmatique linguistique, chacune des dimensions des actes de langage porte en elle un certain type d'exigence. Nous les résumerons de la manière suivante : exigence de vérité au niveau de la dimension référentielle, exigence de respect au niveau de la dimension illocutionnaire et exigence de responsabilité au niveau de la dimension performative. Les termes validité, respect et responsabilité possèdent ici une dimension que l'on pourrait qualifier de générique. Ils visent en réalité des groupes d'exigences. Le respect pouvant intégrer des exigences comme la confiance, la sympathie, ou

encore, l'empathie... En rapportant ceci aux trois formes sociologiques, explicative, compréhensive et critique, nous saisissons alors que toute sociologie se trouve –répétons-le avec des accentuations variables- confrontée à la nécessité de réfléchir et d'articuler ces trois exigences.

Retour vers les dilemmes éthiques de la transmission

A notre sens, ce que nous appellerions les « dilemmes éthiques » - qui comme nous venons de le voir seraient plutôt des trilemmes - de la transmission sociologique sont liés à l'articulation de ces trois exigences qui peuvent bien entendu être contradictoires, comme le suggérait l'idée d'absolu plural proposée en entrée de ce chapitre. Ce à quoi le sociologue se trouve donc constamment confronté, c'est le risque de trahison de l'une de ces exigences au profit des autres.

On peut par exemple penser à des situations où le chercheur risque de trahir la vérité par respect pour les informateurs ou par conviction au regard des engagements politiques. Pensons à la question de la transmission des informations que le chercheur possède mais dont il estime qu'elles pourraient porter préjudice à des acteurs sociaux et politiques qui participent de son objet d'enquête. Cette interrogation pose ensuite la question de l'autocensure du chercheur, autocensure qui trouverait à se justifier au regard de l'éthique de la transmission et en vertu d'un souci pour les conséquences indésirables de la livraison de certaines informations, parfois en dépit du gain d'intelligibilité qu'elle pourrait apporter. Plus concrètement cette crainte de trop dire, de trop dévoiler (Hassoun, 2000), amène à la question suivante : que peut-on dire d'une personne intervenant comme objet d'une enquête et jusqu'où doit-on aller dans la livraison des informations la concernant, pour autant que ces informations fassent avancer l'histoire que l'on doit raconter et lui confèrent une intelligibilité plus grande? En gros, le dilemme se pose à la croisée de la visée d'objectivité propre à la démarche scientifique et du rôle (ainsi que de l'engagement possible) du chercheur dans le processus politique investigué, sans négliger les attentes sociales dont la recherche fait l'objet (Cantelli, 2007).

La question de la confiance est aussi fragile dans toute enquête. Pensons par exemple aux situations où le chercheur privilégie l'observation participante. Les méthodes ethnographiques, et plus concrètement celles concernant des objets politiques, ont majoritairement privilégié les études des mouvements envers lesquels les chercheurs éprouvent de la sympathie, le plus souvent les mobilisations des groupes minoritaires (Avanza, 2008). Dans ces cas, souvent le chercheur établit une hiérarchie des priorités morales et peut sacrifier une certaine véracité des faits et mettre en avant la confiance qu'on lui a accordée, comme nous venons de voir. Mais il se peut que le chercheur trahisse la confiance des autres au nom de l'exigence de vérité ou de ses engagements. Citons par exemple des situations minoritaires d'enquête où le chercheur n'aime pas son objet, ou

Voir notamment le numéro 47 de la revue *Cultures et conflits* coordonné par Daniel Cefaï et Valérie Amiraux qui porte sur les engagements « problématiques » en sciences sociales.

n'adhère pas à la mobilisation qu'il étudie. Dans ces cas, il est plus aisé d'établir une hiérarchie et de faire passer la quête de vérité en premier, le chercheur se repliera alors d'autant plus aisément sur la posture « objectivante », en s'en tenant aux exigences de « dire le vrai », que cette vérité s'accorde aux valeurs et aux engagements qu'il professe.

Mais cette hiérarchie entre ces diverses exigences n'est pas facile à établir. Pensons ici aux questions de confidentialité. Certains chercheurs soulignent que, quand il s'agit des questions personnelles, voire intimes, le chercheur a intérêt à se demander si les éléments qu'il livre ont bien une utilité scientifique et non une fonction purement illustrative ou « d'effet de réel » (Dodier, 1994). Bien souvent, traquer les « effets de réel », et s'en débarrasser, permet de resserrer l'analyse sur l'essentiel et d'acérer son raisonnement sociologique (Béliard et Eideliman, 2008, p. 132). Cependant, il reste beaucoup de cas où les éléments essentiels à l'analyse relèvent de ces dimensions et informations dites « privées » ou « intimes », dimensions jugées problématiques et difficiles à manier, en raison d'un principe de pudeur ou de discrétion, mais aussi parce qu'elles sont trop identifiantes pour les personnes concernées et qu'elles pourraient les exposer à des revers et à des dommages si elles étaient rendues publiques. En de tels cas, on pourrait croire que le chercheur en vient ainsi à trahir la vérité par respect pour ses informateurs ou par conviction au regard de leurs engagements, engagements que le chercheur partage et qu'il ne voudrait pas mettre en péril.

L'arbitrage et la hiérarchisation des priorités peuvent dans de tels cas se doubler d'un calcul stratégique sur les conséquences politiques (et pas seulement personnelles) de la révélation d'informations dites « privées » ou « intimes » d'acteurs ayant un rôle public ou des responsabilités publiques. Le chercheur peut alors être amené à trahir la confiance de ses informateurs, tant au nom de l'exigence de vérité factuelle que par conviction politique, au regard des engagements qui sont les siens. Mais il peut aussi choisir de donner préséance à la confiance que ses informateurs lui ont accordée, en se gardant de dire tout ce qu'il sait à leur propos, même s'il estime pourtant que telle ou telle information tue pourrait permettre de mieux décrire le phénomène qu'il étudie. En quelque façon, le sens de ce qui juste, sur le plan normatif *et* stratégique, peut et doit parfois entrer en concurrence avec la quête de vérité. Néanmoins, un autre chercheur, confronté aux mêmes données, aurait tout aussi bien pu choisir de révéler certaines choses, au nom de la vérité (historique ou sociologique), lors même qu'il pouvait anticiper qu'elles étaient susceptibles de porter atteinte aux engagements qui sont les siens, ou à ceux des acteurs qu'il étudie.

Comment doit-on hiérarchiser les intérêts de connaissance et les exigences éthiques? On ne peut que difficilement répondre en toute généralité à ces dilemmes éthiques. Les questions se posent en pratique, elles doivent être évaluées au regard de configurations et des rapports de force spécifiques. Les réponses que chacun s'efforce d'apporter à de tels dilemmes varient grandement, d'autant que ce que nous avons présenté ici sous la face négative de la trahison peut aussi se lire dans le vocabulaire positif du courage ou de la loyauté.

Bibliographie

Apel, K.-O. (2000). La controverse expliquer-comprendre, une approche pragmatico-transcendantale. Paris : Cerf.

Avanza, M.(2008). Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe. In Fassin D. & A. Bensa. *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques* (pp.xx). Paris : La Découverte.

Béliard, A. & Eideliman, J.-S. (2008). Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique. In Fassin, D. et Alban Bensa (2008). *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques* (pp. 123-141). Paris : La Découverte.

Bizeul, D. (1998). Le récit des conditions d'enquête. Exploiter l'information en connaissance de cause. *Revue française de sociologie*, 39, 4, 751-787.

Bizeul, D. Des loyautés incompatibles, *SociologieS* [En ligne], Expériences de recherche, Dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain, mis en ligne le 21 juin 2007, consulté le 23 février 2012. URL : http://sociologies.revues.org/226

Bouillon, F., M., Fresia & V., Tallio (dir.) (2005). *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris : Éd. CEAf/Ehess.

Cantelli, F. (2007). L'Etat à tâtons. Pragmatique de l'action publique face au sida, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang.

Canter kohn, R. (2000). Résonance et raisonnement : travail de chercheur en sciences sociales, In Feldman J. Kanter Kohn, R. (dir.). *L'éthique dans la pratique des sciences humaines : dilemmes* (pp. 249-263). Paris : L'Harmattan.

Cefaï, D. & Amiraux, V. (2002). Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales, *Cultures & Conflits*, n°47 3/2002, 15-48.

Dodier, N. (1994)., Ragin Charles, Becker Howard, What is a Case? Exploring the Foundations on Social Inquiry. *Revue française de sociologie*, 35, 125-128.

Fassin, D. (2008). L'inquiétude ethnographique.In Fassin, D.& A., Bensa (2008). *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques* (pp. Xxx). Paris : La Découverte.

Ferry, J.-M. (2004). Les Grammaires de l'intelligence. Paris : Éditions Cerf.

Genard J.-L. (2003). Quelques réflexions sur la solution proposée par K.O. Apel à la controverse expliquer-comprendre. In N. Zaccaï-Reyners (Dir.) *Explication-Compréhension*; regards sur les sources et l'actualité d'une controverse épistémologique (pp. 87-113). Bruxelles : Editions de l'Université libre de Bruxelles.

Genard J.-L. & Roca i Escoda, M. (2010). La « rupture épistémologique » du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures « objectivante » et « participante » dans l'enquête sociologique. *Éthique publique*, vol. 12, N° 1, 139-163.

Genard, J.-L. (2011). Expliquer, comprendre, critiquer. *SociologieS* [En ligne], Expériences de recherche, Régimes d'explication en sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 23 février 2012. URL: http://sociologies.revues.org/3555.

Hassoun, J. (2000). L'implication éthique : rencontres avec des femmes malades du sida en Côte d'Ivoire. In Feldman, J. & Kanter Kohn, R. (dir.), *L'éthique dans la pratique des sciences humaines : dilemmes* (pp. 67-77). Paris : L'Harmattan.

Jankélévitch, V. (1981). Le Paradoxe de la morale Paris: Seuil.

Lévinas, E. (1991). Entre nous. Essais sur le penser-à-l'autre. Paris : Grasset.

Roca Escoda, M. (2009). Entre coming out et dévoilement, *EspacesTemps.net*, Textuel, 24.06.2009 http://espacestemps.net/document7800.html, mercredi 24 juin 2009.

Sakoyan, J. (2008). L'éthique multi-située et le chercheur comme acteur pluriel. Dilemmes relationnels d'une ethnographie des migrations sanitaires. *Ethnographiques.org*, Numéro 17 - novembre 2008 [en ligne]. http://www.ethnographiques.org/2008/Sakoyan.html (consulté le 6/05/2009).

Résumé:

Notre propos portera sur la question de la transmission du travail sociologique. Nous nous proposons, dans ce texte, de réfléchir aux liens, souvent sous-estimés quand ce n'est pas tus, entre épistémologie, méthode et éthique. Le travail sociologique s'appuie bien entendu sur un recueil de données qui engage le sociologue par rapport à ses informateurs. En-deçà de ce travail de recueil, le sociologue peut aussi être engagé par rapport aux commanditaires de ses recherches. Fort des données qu'il aura recueillies, il va construire une théorisation, le cas échéant en mêlant des acteurs à ce travail dans des méthodologies coopératives. Ensuite viendra la publication des résultats. Là, le sociologue assumera des responsabilités par rapport à ce que l'on a coutume d'appeler la communauté scientifique, mais aussi plus largement vers le « public », et, parmi ce public, vers ceux qui ont été ses informateurs, et ceux qui sont directement touchés par les questions soulevées. S'il doit remettre un rapport à des commanditaires, il est probable qu'il réfléchira aux usages possibles de ses travaux et qu'il se sentira responsable d'usages qui pourtant lui échapperont. Informateurs, partenaires de recherche, lecteurs, communauté scientifique, grand public... autant d'acteurs qui imposent des enjeux éthiques au travail sociologique.

Au regard de ces constats, n'est-il pas patent qu'épistémologie et méthodologie ne sont pas sans liens avec des enjeux politiques et éthiques. Comment toutefois, dans une contribution aux ambitions modestes, penser ces liens? Telle sera la question qui sera au centre de nos réflexions. Pour ce faire, nous partirons de trois assertions que nous souhaiterions mettre en discussion et qui nous paraissent susceptibles de jeter un regard inédit sur les « règles de la méthode sociologique ». A partir de ces trois assertions développées ci-après, et pour affiner notre propos, nous nous appuierons sur trois de nos publications qui portent sur le travail d'enquête.

Mots clés: Epistémologie, éthique et sciences sociales, méthodologie

Adresse email: marta.roca@uab.cat / jgenard@ulb.ac.be

Ancrage institutionnel : Groupe de recherche sur l'action publique Université Libre de

Bruxelles